



Centrale telecom arnaque annuaire telephonique pages blanches

Par **ticajazz**, le **01/12/2009** à **16:56**

Bonjour,

Je me suis fait avoir par un Mr.Martin qui travaille soi disant pour centrale telecom. Au départ il m'a dit qu'il me fallait remplir un formulaire pour que mon entreprise paraisse dans les pages blanches. Je lui ai fait plusieurs fois répéter et il m'a bien dit que cela était gratuit.

J'ai été contacté ce matin par Mr. Berthelot qui me demande 32000 euros et me dit qu'il travaille au service recouvrement de la société ge factofrance. Je lui dis que je ne peux payer cette somme alors il me répond qu'il comprend qu'il voit que je suis de bonne foi et que même si cela n'est pas son travail il va essayer de m'aider.

Depuis j'ai eu au moins 10 coups de fil de mr Berthelot qui me dit qu'il a trouvé un arrangement avec le service juridique et que si je paye 5000 euros il n'y aura pas de poursuites et que cette même somme me sera remboursée sous 8 jours .

beaucoup de gens se sont faits avoir mais aucun n'a réellement de solutions. y a t-il quelqu'un qui a résolu le litige ou non

Merci par avance pour vos réponses, aides, cdt.

Par **nini**, le **02/12/2009** à **15:35**

bonjour,

moi aussi je viens de me faire berné par mr martin et mr berthelot qui me harcèle au téléphone.

j'ai contacté mon assureur qui me dit qu'il ne faut pas payer, c'est une arnaque très connue .

il faut leur parler de l'article 1109 du code civil de l'article 313-1 du code pénal et annulation pour dol (manoeuvre frauduleuse)

s'il continue à vous téléphoner vous dites que vous portez plainte à la gendarmerie pour escroquerie

moi il me demande 39000 euros et 4952 euros avec un arrangement remboursable sous 10 jours.

Par **gaga1**, le **10/12/2009** à **15:47**

Bonjour

Je viens de me faire attraper aussi par cette société. Je n'arrive pas à trouver les coordonnées téléphoniques. Pouvez vous m'aider, car je n'ai pas l'intention de me laisser faire. Je vais prendre contact avec mon avocat et j'aimerais lui donner leurs coordonnées. Merci d'avance.

Par **jp_bois**, le **14/12/2009** à **10:32**

Je viens d'être contactée mais bien sûr je ne vais pas donner suite !
Sur le document que l'on m'a faxé ils indiquent le N°0828692939 n° vert.
Si ça peut vous être utile.

Par **jeetendra**, le **14/12/2009** à **10:47**

Bonjour, portez systématiquement réclamation à la Direction générale de la concurrence, de la consommation, de la réclamation des fraudes (DGCCRF), également plainte aux Forces de l'Ordre pour harcèlement par téléphone, par courrier, intimidation, menace, escroquerie, etc. Regroupez vous et médiatisez votre affaire, courage à vous tous, bon début de semaine.

Par **jp_bois**, le **14/12/2009** à **10:58**

Je viens de contacter info escroquerie qui m'a expliqué qu'il ne fallait surtout pas payer, que je devais contacter ma CCI pour qu'ils informent les artisans, commerçants parce qu'apparemment ils fonctionnent par département.
Elle m'a dit qu'ils ne pouvaient rien faire parce qu'ils sont domiciliés au Portugal !

Par **PAITA**, le **17/12/2009** à **19:18**

bonjour,

Je vie dans l'engoisse, j'ai été victime de hacement pour signer un fax pour les page jaune soit disant ,il m" a été promis de ne rien payer , aujourd'hui ont me reclame 48000 euros. j'ai ete contacté par un homm d'une société de facturation je lui est dit que j"avais portéé plainte quelques semaines plus tard je suis de nouveau menacé par un huissier de justice bien sur je n'ai aucunes adresses ni de contact (n° masqués) les fax vienne d'une societe qui s'appelle COFACE j'ai pris contact avec eux mais apparemment ils n'y sont pour rien que doit je faire merci de me faire parvenir vos temoignages je suis a bout

Par **jp_bois**, le **18/12/2009** à **09:52**

Contactez la ligne info escroquerie 0811020217.

Par **ed545**, le **21/12/2009** à **10:33**

Bonjour,

Nous avons été contacté la semaine dernière. Même cas de figure, c'est une de nos stagiaire (faisant les choses de très bonne foi) qui a renvoyé un fax signé de sa main plus un tampon (sans aucun pouvoir décisionnaire)

Nous avons été contacté aujourd'hui par une soi-disant personne de facto france (qui comprenait également et ne doutait pas de notre bonne foi). Nous lui avons dit que nous ne voulions rien payer et surtout que nous ne comprenions pas le service proposé. Bref après de multiples échanges, il nous a dit de lui renvoyer un fax ci -dessous :

Je soussigné M... gérant de la société... atteste sur l'honneur avoir signé un contrat RSVB 2518231 sqn avoir pris connaissances des conditions de ventes.

à monsieur GOUJON section assurance

Bien entendu, ce fax fait pour enfoncer la boîte arnaquée **NE DOIT JAMAIS ETRE RENVOYE**

Nous lui avons demandé de nous donner une adresse pour lui renvoyer un recommandé--> il n'a pas voulu au début puis à force il nous a donné l'adresse suivante. 26 avenue des champs élysées 75015 PARIS

Nous nous sommes tout de suite aperçu que l'adresse était fausse (car facto france est à la défense et les champs c'est dans le 8ème).

Nous lui avons dit que c'était un voleur et que nous voulions l'adresse de l'entreprise et un numéro de téléphone. La personne nous a raccroché au nez

Donc c'est une arnaque et surtout ne payez pas le moindre centime!!!!

Bon courage

Je vais prévenir la centrale telecom que l'on se sert de leur nom pour arnaquer les gens--> inadmissible

Par **LULU**, le **30/12/2009** à **15:32**

Bonjour,

Moi aussi, je ne compte plus le nombre de fois que l'on m'a téléphoné, j'ai toujours dit que mon fax était en panne.

Puis j'ai fini par en recevoir un, à renvoyer avant le 30 signé et tamponné !

Le numéro du fax que l'on me demande de renvoyer est le 0826693017

Adresse : Service télécom 17 Avenue du GNL DE GAULLE 75008 PARIS.

RCS: 478-077-142 Au capital de 230 000 Euros

Le Fax établi par une dénommée Mme Delore

En tout cas, bien rodé leur système, et d'une incroyable gentillesse, comme on dit, trop poli pour être honnête !!!!!!!!!!!!!!!

Je conserve mon fax, mais pas question de le renvoyer !

Par **cyril**, le **18/01/2010** à **21:12**

on a reçu le même coup de fil à ma société, un employé a cru bien faire en renvoyant le fax signé

un ordre de transfert facturé 826euro HT par mois pendant 12 mois...

je vais donc suivre vos conseils, le dépôt de plainte est déjà fait, il me reste la DGCCRF et contacter info escroqueries.

et je touche du bois pour la suite...

Par **nanette25**, le **21/01/2010** à **14:37**

bonjour a tous,

moi aussi j'ai reçu un tél de martine lévêque de service telecom me demandant de lui signer un fax pour renseignement téléphonique.

ca m'a parut bizarre je l'ai déjà laissée "mijoter" pendant 15 jours. A force de me harceler je lui fais

plus de nouvelles je me dis c'est bon j'ai la paix.

surprise hier matin un coup de tél d'un avocat privé de Paris qui me demande la somme de 27760€ par virement bancaire au nom du bénéficiaire TWIZER ABRAHAM !!!! pour résiliation

de mon contrat qui se montent a + de 85000€ de facture non payée et que je suis mises en demeure et qu'il y a un procès verbal établi contre moi

ensuite inspecteur jean michel laroche verdier ministère de la justice Francaise qui me tél et pareil la somme a payée avant 12h00 sinon il ne pourront plus rien faire contre moi

aujourd'hui je sais et suis soulagé pure harnaque et j'ai déposé plainte a la gendarmerie et averti la DGCCRF

Surtout ne payer rien

espérant en avoir soulagé certains

Par **jeandom**, le **29/01/2010** à **16:58**

service télécom arnaque .j ai été contacté par une madame delore se faisant passée pour un agent de france telecom pour la mise a jour des fichiers publicitaires de cette entreprise.étant antipub je lui est répondu que cela ne me concernait pas .elle me répond que cela était simple je vous supprime des fichiers.elle me fait signer un fax en me confirmant que cela était gratuit.je trouve ce document bizarre.flairant l arnaque je renvoie un autre fax 35mn plus tard par la poste cachet faisant foi l annulation du fax précédent je me retrouve avec 40000euros a payer.ca fait cher pour un petit exploitant.après contact avec la direction de la répression des fraudes je ne suis pas le seul.pour mon cas j ai annulé de suite dans les sept jours.code de la consommation démarchage a domicile.malgré cela j ai reçu un appel téléphonique du service financier me disant que le second fax n était pas arrivé et que la machine se lance des réception FOUTAISE. pour ma part DES CLOUS..tous ceux qui sont dans ce cas doivent nous rejoindre sur le forum .si cela vous arrive un conseil.renvoyer un fax d annulation dans les sept jours depuis un bureau de poste en indiquant le motif.ils n aiment pas les fax de la poste pour cause de l avis de réception cela vous en coutera 2.7euros mais preuve a l appui.pour mon cas j attend de leurs nouvelles par écrit.A +

Par **loulou**, le **10/02/2010** à **07:59**

bonjour,

j'ai moi aussi été victime de cette arnaque, le 24/12 vers 9h du matin, je reçois un coup de fil d'une femme se faisant passer pour Mme DURAND des pages jaunes pour une dernière mise à jour avant impression (forcement artisan nous souscrivons tous les ans une inscription dans les pages jaunes)

Elle me dit de tamponner et signer le doc. qu'elle m'envoie par fax, si les infos sont correctes et de le retourner.

A gauche de ce document plusieurs cases à cocher avec des tarifs complètement sur réalistes.

Elle me met la pression en me disant que la mise à jour doit être terminée avant midi (tout se tient, compte tenue de la semaine creuse entre Noël et Nouvel An).

Je prend quant même la précaution de barrer la partie avec les tarifs et reourne le fax.
5 min. après elle me rappelle en s'excusant mais qu'il ne faut absolument rien inscrire dans cette partie sinon se sera considéré comme validé et me renvoie donc un deuxième fax. Elle me confirme de nouveau qu'il n'y a rien à payer, si je ne fais pas faire d'encart et de toute façon je ne fourni aucun logo.

je retourne donc le document juste signé et tamponné.

Je tiens à préciser que les infos contenues sur le document qu'elle m'a faxé sont identiques aux infos inscrites dans les pages jaunes!!

Hier je reçois un appel sur mon portable d'un homme du service de recouvrement qui me signale lui devoir plus de 12.000 euros pour cette commande, qu'il comprend bien qu'il s'agit d'un mal entendu, que Mme DURAND sera sanctionnée pour son abus de pouvoir, mais qu'il faut quand même que je paie :

soit la moitié de la somme immédiatement remboursée par leur assurance sous 10 jours,
soit le dossier passe au Tribunal de Commerce de Paris dans 3 jours.

Après 30 min. de conversation au téléphone, je demande à cet homme son nom et la il me raccroche au nez.

Je vais porter plainte, et signaler cette escroquerie à la Chambre des Commerces.

Mon avocat conseil de ne plus répondre s'il continue à me relancer et surtout de ne rien payer.

Par facelle, le 10/02/2010 à 22:11

le 25/01, Centrale telecom m'appelle pr mettre à jour l'annuaire telecom en se faisant passer pr France Telecom - effectivement, j'ai reçu un fax de mise à jour que je devais signer et renvoyer.

Aujourd'hui, je reçois un appel de Mr BERTHELOT de la societe Factorfrance, agence de recouvrement pour etablir la facture ??????

je lui explique alors que Mme CLAIR m'a appelé pr une mise à jour de l'annuaire - tres pro et sympathique, il comprend ma situation, me conseille de faire un fax de reclamation, propose de mettre Mme CLAIR sur ecoute, etc.

pret à envoyer le fax, pour avoir bonne conscience, je recherche des infos sur le net et je tombe sur vos commentaires !

ds cette histoire, je suis rassuré de ne pas être le seul à m'être fait avoir (ma femme commençait à râler !!!) - je vais porter plainte cette semaine et vous remercie pour vos témoignages.

Par ninou2B, le 18/02/2010 à 18:50

Bonjour

Le 10 Février dernier un Mr Martin D, téléphone a notre entreprise en disant qu'il procédait à la mise à jour des pages jaunes.

Il fallait envoyer un fax pour confirmer les coordonnées de la société. Comme mon employeur n'était pas présent, je lui ai dit que je ne pouvais rien signé a sa place, il me rétorque que c'est une formalité et qu'il n'y avait rien a payé, ensuite il me dit de coché une case pour savoir dans combien de temps on voudrait être contacté pour la mise a jour soit 6 mois, 12 mois, 18

mois, 24 mois 36 mois et 48 mois.

Aujourd'hui un Mr Bertelo du service de comptabilité de Telecom, téléphone au bureau en demandant le responsable de la société, celui-ci n'étant pas là j'ai demandé à prendre le message. C'est là qu'il me dit qu'il téléphonait pour une facture à recouvrir pour un abonnement de parution à l'annuaire.

J'ai aussitôt compris de quoi il retournait.

Je lui ai clairement dit que mon employeur n'était pas responsable, que c'était moi qui avais cette conversation téléphonique avec Mr Martin qui m'avait dit que cela était gratuit.

Il me dit que non que j'avais signé un bon de commande et qu'une signature avec un cachet commercial faisait foi.

Par contre je me suis aussitôt emporté je n'aime pas me faire avoir, alors je l'ai traité d'escroc, je lui ai dit que j'allais porter plainte et que je contacterai l'avocat conseil de la société.

Il m'a demandé si j'avais toujours le document sous les yeux et il m'a répondu que j'avais 7 jours pour nous rétracter.

Avez-vous vu sur ce Fax une adresse ? Avez-vous vu sur ce Fax un N° de téléphone ? Même si on aurait voulu ce rétracté il n'y a pas d'information les concernant à part un N° de FAX 08 26 703 394 !!!!!!!

Donc j'étais tellement énervé que j'en ai fait une affaire personnelle, il a dû comprendre, il m'a dit je vous rappelle dans 5 mn dès que je vous ai renvoyé le Fax.

J'attends toujours maintenant cet appel je l'ai reçu en anonyme à 9h58 et 8 Jours après l'envoi de ce fax.

De toute façon je lui ai clairement dit qu'il n'aurait pas un centime de la société ou je travaille.

Rien que de le raconter je me sens encore énervée, il peut toujours rappeler lui ou un autre je les attends de pied ferme, de toute façon c'est une arnaque.

Du coup il ne m'a même pas dit combien il voulait.

Enfin j'attends on verra bien.....

Par christelle57metz, le 17/03/2010 à 11:46

Bonjour

Moi aussi je me suis fait avoir exactement de la même façon.

Mme MARCHAL a contacté ma société pour une soit disant mise à jour de nos coordonnées dans les annuaires téléphoniques.

Elle m'a rappelé 3 fois dans la matinée car je ne lui avais toujours pas renvoyé le fax, je lui ai dit que mon employeur était absent et que je ne pouvais pas signer à sa place. Elle m'a affirmé que c'était une simple formalité et qu'il n'y aurait rien à payer que c'était uniquement en cas de création de logo. Elle me demande donc de cocher une case pour savoir dans combien de temps nous voulions être rappelés (6, 12, 18, 24, 36 ou 48 mois).

Au bout de 4 appels de sa part dans la même journée ainsi qu'un appel de son collègue situé à l'étage du dessous qui attendait sur le fax pour lui transmettre, je lui renvoie le fax signé à la fin de la journée.

Ce jour, elle me rappelle pour connaître notre moyen de paiement pour les 826 € HT mensuel en rapport avec le bon de commande du 01/03/2010. Je lui demande de me renvoyer le bon de commande car elle m'avait affirmé ainsi que son collègue qu'il n'y aurait rien à payer. Elle me dit qu'elle me le renvoie et qu'elle me rappelle tout de suite après. Le fax a bien été renvoyé mais pour l'instant j'attends qu'elle me rappelle.

Entre temps je me suis empressé de contacter la DGCCRF ainsi que info escroqueries qui m'a bien précisé que c'était une arnaque reconnue mais qu'il faut bien faire attention de ne rien signé dans les cas là, surtout pour une entreprise car il n'y a pas de délai de rétractation entre professionnels.

Par **titi499**, le **22/03/2010 à 16:00**

au bureau j'ai été contactée par une Mme MARCHAL de central telecom (numéro masqué) qui m'a envoyé un fax à réexpédier
je l'ai jeté
j'ai été recontacté et sous la pression je l'ai faxé au 08 26 704 643 vu qu'on me disait que cela n'engageait à rien !
puis cela m'inquiétait j'ai fait des recherches sur le net et
puis je l'ai refaxé en barrant et en mettant refus

que dois je faire pour réagir au + vite cela m'inquiète !

je veux réagir avant qu'il ne soit trop tard et dès maintenant !

j'attends des conseils merci !

1 adresse ou je peux envoyer un recommandé avec mes preuves à l'appui sans que cela me coute ?

Par **omont**, le **01/04/2010 à 22:56**

Une femme me disant s'appeler MME MARCHAL de la Société CENTRALE TELECOM m'appelle début Mars afin de vérifier nos coordonnées pour la parution dans l'annuaire téléphonique, elle me dit que c'est gratuit tant que nous ne demandons pas un logo
Elle m'envoie un fax à lui retourner avec les modifications que nous y apporterons
Elle me rappelle quelques minutes plus tard pour me demander si j'ai bien reçu le fax et de le renvoyer je lui redit que je vais en parler au chef d'entreprise
Un homme me rappelle quelques minutes plus tard car soit disant Mme Marchal à du partir précipitamment et me demande de renvoyer le fax signé
Je lui dit que je ne trouve pas ça clair et que j'en parlerai au chef d'entreprise
De plus n'ayant pas le pouvoir pour signer je laisse le fax de coté

Une semaine plus tard ... Mme MARCHAL rappelle elle tombe sur mon mari et elle lui dit que vu qu'on n'a pas renvoyé le fax elle est gênée dans son travail et que ce n'est pas correct de notre part, elle re-précise à mon mari qu'il s'agit d'une mise à jour et que c'est entièrement gratuit
Elle dit même à mon mari où il doit mettre des croix et qu'il doit le lui renvoyer immédiatement
Mon mari a donc envoyé le fax signé le 15 mars

Aujourd'hui 1er Avril (pas drôle le poisson) cette dame me rappelle pour avoir des renseignements afin d'établir la facture

????? Je lui répond quelle facture ?

Elle me dit que le fax était en fait une commande et que nous lui devons de l'argent

Je lui dit qu'il y a un problème nous n'avons jamais rien commandé

Elle me dit que son supérieur ou je ne sais qui va me rappeler dans quelques minutes

Un homme m'appelle à peine 3 minutes plus tard et il me dit que je leur doit 30000 €

?????????

Je panique et je lui dit que nous ne pouvons pas payer cette somme (j'ai même cru que c'était un poisson d'Avril)

Il me dit que nous avons signé le fax et que devant un tribunal nous serons obligé de payer et en plus nous aurons des frais de procédure + des intérêts

Ou je paye 27300 qui me serons remboursés par je ne sais quelle assurance

Je lui dit que nous nous sommes fait avoir par cette Mme MARCHAL qui nous a bien affirmé plusieurs fois que c'était gratuit, il me demande si j'ai enregistré la conversation (bien sur que non !) et tout en ricanant au téléphone ce monsieur me dit "Madame sachez que les écrits restent et les paroles s'envolent" ...

Je contacte mon comptable qui me conseil de porter plainte et de ne pas faire cas de cette histoire

Nous avons porté plainte et nous allons faire circuler l'info de cette arnaque auprès des artisans de notre région par l'intermédiaire de la Fédération du Bâtiment et par l'intermédiaire de la CCI

Par **crosnier**, le **20/04/2010 à 20:43**

boujour

le 12 02 2010 une femme du service télécom me contacte , pour une mise à jour de l'annuaire . une simple signature ,et le cachet ce n'est qu'une formalité et gratuit. ok donc nous renvoyons le fax .

Deux mois après , le service télécom nous contacte pour nous réclamer la somme de 40000€ nous ne comprenons rien forcément et elle nous dit mais madame vous avez bien signé un fax et maintenant vous nous devez cette somme .

nous refusons elle nous mets en relation avec mr gonzalez avocat

à paris. il nous fait grâce de ces honoraires puisque nous sommes des gens de bonne foi il nous demande 10680 € un arrangement remboursable sous les 8 jours par leur assurance que je ne connais pas.

paniquer nous nous sommes mis en relation avec une juriste

et nous à assurer que c'était une pure arnaque

surtout ne payer rien

je rajoute que le vrai mr gonzalez existe il est bien avocat à paris j'ai téléphoner aux renseignements .

donc il y à usurpation d'identité . et cette femme se nomme martine lévêque

nous sommes bien contactés par les mêmes personnes.

je n'ai plus de nouvelles pour le moment mais je l'attends au virage.

quelle monde de bandit sans scrupule.
voilà si cela peut en rassurer certains je suis contente de vous faire partager
mon histoire.

Par **titi499**, le **26/05/2010 à 21:41**

suite à mon message du 22 mars
j'avais renvoyé un fax le 25 mars disant que j'annulais le transfert pour DOL manoeuvre
frauduleuse (j'étais dans les délais !)
je pensais être tranquille mais ce jour j'ai reçu un appel d'1 Mr CARPENTIER de factorfrance
me demandant comment je veux payer le 826 euros

je lui ai dit qu'il y avait erreur que j'avais annulé ma demande !
il me répond que celà se fait par Lettre recommandée (sauf qu'on n'a pas l'adresse !)

il m'a dit qu'un avocat allait me recontacter dans le 1/4 d'heure pour trouver un arrangement
j'ai eu un Mr BESSIER
je lui ai expliqué ceci et il m'a raccroché au nez !
je m'inquiète ! il y a aura t-il une suite
je pense que je vais porter plainte
qu'en pensez vous ?

Par **lulu**, le **27/05/2010 à 18:42**

bonjour,

J'ai moi aussi été contacté par un certain Mr Bertin Eric de centrale télécom. A chaque fois,
c'est le même principe, car d'autres sociétés frauduleuses existent et contactent
régulièrement. Ils se font passer pour France Télécom ou une filiale de France télécom(ça
n'existe pas),vous demande de mettre à jour votre fichier sur les pages jaunes ou blanches,
vous envoie un fax et sans attendre vous rappelle et vous demande de signer tout de suite
sans avoir pris le temps de lire les CGV. Il faut absolument prendre le temps de les lire et
surtout de ne pas signer. Les fax envoyés sont toujours écrit de la même façon avec une offre
promotionnelle qui couvre le premier mois et après, c'est bingo!

Le vrai pagesjaunes ou pagesblanches.fr ne procède pas du tout de la même façon. Tout
d'abord, la grosse différence se fait par le numéro d'appel qui n'est pas masqué. C'est très
important! ensuite, il vous laisse le temps de réfléchir et vous envoie par la suite une facture
réglo!

En conclusion, si le n° d'appel est masqué, méfiance!! et ensuite le temps de réflexion de

plusieurs heures ou jours.

Par arthy, le 09/06/2010 à 10:47

Bonjour,

Moi je viens d'avoir à l'instant Mme Marchal qui me proposait aussi la parution sur je ne sais quel botin!

Elle m'a envoyé un fax pour que je confirme en signant le document!

Et l'orsque j'ai dit que ça n'était pas telecom france! Elle m'a répondu que c'était un partenaire !

J'ai déjà eu affaire à ce genre de système et je me suis faite avoir en signant on m'a tellement mise en condition que j'ai du envoyé un chèque d'environ 1500€ !

NE RENVOYER JAMAIS CE GENRE DE DOCUMENT!

N'Y REPONDEZ PAS !

ET SI VOUS AVEZ SIGNE NE VOUS LAISSEZ PAS IMPRESSIONNER ET SURTOUT NE PAYEZ PAS ! ET ALLEZ PORTER PLAINTÉ

Par notre droit, le 11/06/2010 à 17:35

Aujourd'hui 11 juin 2010, nous faisons face à une escroquerie de "Fichiers Télécom", je m'empresse de suite à le signaler à la gendarmerie, notre avocat et la CCI, nous souhaitons ouvrir une enquête. Nous avons été contacté par un certain Monsieur Bertin voilà 3 jours par téléphone alors même que nous étions en réunion, d'une oreille j'ai bien entendu qu'il s'agissait d'une mise à jour de chez France Télécom au niveau des pages blanches, qu'il suffisait de retourner un fax que l'on recevrez dans la minute et vérifier ensemble les infos de notre adresse/ tél, j'avais pourtant demandé à ce monsieur de bien vouloir rappeler ultérieurement mais devant l'insistance et le fait qu'il s'agissait d'une formalité de routine prenant cinq minutes, ce monsieur a surtout insisté pour que l'on ne s'inquiète pas et que tout était gratuit, il nous a donc coupé notre réunion sans même sans excuser, j'ai signé et tamponné tout en voulant rester à l'écoute de mon importante réunion, ce n'est qu'après dans mon bureau en lisant le document que j'ai très vite senti l'arnaque. Bien entendu le document fait apparaître une adresse à moitié effacée, pas d'explication nette sur la parution, les n° siret inexistantes et aucun n° d'appel sinon un fax. Donc nous avons souhaiter annuler le contrat en renvoyant un fax. Nous n'avons aucun original et ne disposons que d'un fax. Les conditions de vente sont non réglementaires, le droit de rétractation des 7 jours ne figurent pas. Aujourd'hui même, nous avons été contacté par soit disant leur cabinet d'avocat, pour nous proposer un deal avec une assurance que nous ne connaissons pas, soit nous partions sur le contrat avec 39000€ à verser (j'ai ri en entendant ça, j'ai cru à une mauvaise blague) ou bien un remboursement de 7700€ "et des brouettes à déboursier" et remboursable sous 6 jours, là je leur ai demandé s'ils prenaient les gens pour des imbéciles?, le type s'est très vite agacé devant nos questions et nous a raccroché au nez, j'ai donc rappelé le numéro qu'il m'avait toutefois laissé, d'ailleurs le cabinet d'avocats à Paris et l'adresse ainsi que le numéro de tél sont bidons et mais usurpent le vrai nom du cabinet d'avocats (là c'est grave), Au tél, j'ai eu

peut-être le même personnage sous un autre nom, la discussion a duré une bonne 20aine de minutes, plus ou moins houleuse, sachant que je lui tire mon chapeau pour sa haute prestation de menteur, parfait acteur, avec tentative d'intimidation en élevant la voix quand nous voulions connaître l'adresse de Fichiers Télécom, il a tenté une manoeuvre frauduleuse, il avait le verbe facile avec une prestation de juge ...tissu de mensonge, bon on redescend sur terre, après quoi je lui ai dit que je remettrais mon dossier à mon expert pour qu'ils se mettent en rapport pour un éventuel règlement et là chapeau je suis tenu au secret le plus strict sous peine de me voir assigner par la société pour qui je ferai du tort. Nous avons remis bien entendu tout le dossier auprès de la Gendarmerie.

Il ne faut pas rentrer dans leur jeu, ils sont très forts et surtout très intimidants, ils parlent bien et haussent très forts le ton devant nos questions pièges pour détourner nos questions, impossible par exemple d'avoir l'adresse de Fichiers Télécom indiqués en bas tout petit. Surtout ne laissez aucune coordonnées bancaires et parlez en le plus possible. On finira bien par les éplinger!

Par **vince76**, le **05/07/2010** à **12:33**

Je suis actionnaire d'une société familiale, et je viens d'apprendre qu'une personne dans la société est tombée dans le piège (tous ceux qu'ils les ont eu savent que c'est très vite fait), il a signé et même payé. Au dernier dire il aurait payé plus de 20 K€. Pour une petite entreprise je vous laisse imaginer les conséquences ! J'aurais voulu savoir qu'elles sont les recourt que nous pouvons avoir et ce que nous pouvons faire pour rattraper cela?

Merci.

Par **momo**, le **15/07/2010** à **19:29**

Bonjour,

J'ai également été victime des "fichiers télécom" à la suite d'un appel de la part de Mr Bertin le 12 juin 2010. Ce Monsieur m'a contacter en me disant qu'il aller m'envoyer un fax pour vérifier la mise à jour des pages blanches, et que cela était totalement gratuit, qu'il s'agissait d'une simple vérification. Etant sur mon lieu de travail et le fax n'étant pas activé, il m'a demander d'aller l'activer tout de suite, qu'il fallait simplement que je signe, que je mette le tampon de ma société et que je coche 24 mois. Vu son empressement et son insistance, j'ai fait cela sans me poser trop de question étant donné la gratuité qu'il me garantissait. Cependant, 8 jours plus tard (le délai de rétractation étant passé), un Monsieur LACOURT de l'entreprise FACTOFRANCE me contacte par téléphone pour me dire qu'il fallait que je paye 826€ par mois ou si je voulais annulé l' "ordre de transfert" (avec une adresse presque effacée alors que le reste est visible) je devais payer 7700€ qui me seront remboursés sous six jours. Il m'a envoyé aussitôt un fax de résiliation et une clause de confidentialité. Les deux papiers étant signés de la part de Mr LACOURT mais les signatures n'étant pas du tout les mêmes. Il me rappelle. Je me suis donc opposé à cela et ce monsieur n'a pas arrêté de m'appeler jusqu'à énervement! L'ayant prévenu que si il continuait j'allais me renseigner sur eux. A ce moment là, il m'a demander de n'en parler à personne, que cela était strictement confidentiel! J'ai tout de suite vu qu'il s'agissait d'un escroc, j'ai donc appelé la DGCCRF qui m'a demander de leur écrire et qu'il s'occuperaient de cette affaire. J'ai également été voir un

avocat qui m'a conseiller de ne pas m'en faire car il se pourrait que je n'entende plus parler de eux.

Par **enqueteur**, le **17/07/2010** à **01:37**

bonjour, dans le cadre d'une enquête veuillez entrer de toute urgence avec moi par email:
arnaquespub@gmail.com

cordialement

(dans le cadre d'une enquête de police)